

ARRIVÉE

10 JUN 2021

SOUS-PRÉFECTURE D'ÉTAMPES

délibération :  
D\_2021\_5\_4

L' an deux mille vingt et un, le vendredi 04 juin à 20 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des Fêtes "la Grange" à SERMAISE, sous la présidence de Madame HAUTEFEUILLE Magali, Le Maire.

Nombre de conseillers en  
exercice : 19

Date de convocation du : 27 Mai 2021

Présents : 13

Présents : Madame HAUTEFEUILLE Magali, Monsieur LARQUETOU Sylvain, Madame AUGIAT Pascale, Monsieur SAULET Thierry, Madame BELPECHE Blandine, Monsieur BERVIN Guy, Madame ROZENSTHEIM Béatrice, Monsieur IVERT Daniel, Monsieur DEGARDIN Bruno, Madame BAILLOUX Anne-Marie, Monsieur THIERRY Axel, Madame NOLIN Monique, Monsieur GRANJEAN Jean-Pierre

Votants : 19

Objet : Participation pour  
le transport scolaire  
communal 2021-2022

Pouvoirs :

Monsieur RAVENET Laurent a donné pouvoir à Madame BELPECHE Blandine  
Madame MANEIRO Vanessa a donné pouvoir à Madame AUGIAT Pascale  
Madame GAREL Maryse a donné pouvoir à Madame HAUTEFEUILLE Magali  
Monsieur BELLET Patrice a donné pouvoir à Monsieur LARQUETOU Sylvain  
Madame LACOSTE Valérie a donné pouvoir à Madame NOLIN Monique  
Monsieur JAVOURET Pascal a donné pouvoir à Monsieur GRANJEAN Jean-Pierre

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur RAVENET Laurent, Madame MANEIRO Vanessa, Madame GAREL Maryse, Monsieur BELLET Patrice, Madame LACOSTE Valérie, Monsieur JAVOURET Pascal

Secrétaire de Séance : Madame Béatrice ROZENSTHEIM

Sur proposition des commissions « Finances » et « Ecoles »,

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de demander une participation financière aux parents / responsables légaux des enfants empruntant le car scolaire communal. La participation financière demandée aux parents / responsables légaux est fixée de façon forfaitaire par an :

- à 38,00 € par an et par enfant pour 1 enfant,
- à 33,00 € par an et par enfant pour 2 enfants,
- à 27,00 € par an et par enfant pour 3 enfants et plus.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ADOpte les tarifs proposés ci-dessus, pour l'année scolaire 2021/2022.

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 04/06/2021, transmis en sous-préfecture et  
rendu exécutoire le 07/06/2021

Le Maire  
Magali HAUTEFEUILLE

